1. Quelles sont les principales catégories de charges non incorporables et pourquoi sont-elles exclues du calcul des coûts ?

Réponse :

Les charges non incorporables sont des charges enregistrées en comptabilité générale, mais qui sont exclues du calcul des coûts en comptabilité de gestion, car elles ne sont pas considérées comme pertinentes pour mesurer le coût normal de l'activité étudiée.

On peut notamment citer :

- Les charges exceptionnelles ou non courantes : pénalités, amendes et pertes inhabituelles, selon leur nature et leur lien avec l'activité.
- Certaines charges sans rapport avec l'exploitation étudiée : dépenses étrangères à l'activité ou à l'objet du calcul des coûts.
- Certaines charges présentant un caractère anormal : dépenses résultant de circonstances inhabituelles, lorsqu'elles ne doivent pas être supportées par le coût normal de production.

Explication : l'objectif est de déterminer des coûts pertinents pour la gestion, la fixation des prix de vente et l'analyse de la rentabilité. Toutefois, une charge n'est pas automatiquement non incorporable simplement parce qu'elle est inhabituelle : son traitement dépend de sa nature et de la méthode de calcul retenue.

2. Donnez un exemple concret de charge exceptionnelle et expliquez pourquoi elle est non incorporable.

Réponse :

- Exemple : Une entreprise industrielle subit une pénalité exceptionnelle de 15 000 DH à la suite d'une infraction administrative sans lien direct avec son processus de production.

- Explication : Cette pénalité peut être considérée comme une charge non incorporable, car elle ne représente pas un coût normal de

fabrication des produits. Elle est donc exclue du calcul des coûts de production et de revient, selon les critères retenus par l'entreprise.

Précision selon le CGNC marocain : le caractère non courant d'une charge ne suffit pas, à lui seul, à justifier systématiquement son exclusion. Il faut examiner la pertinence de son incorporation aux coûts.

3. Qu'est-ce qu'un retraitement de charge et dans quel but est-il effectué ?

Réponse :

Un retraitement de charge consiste à ajuster le montant ou la périodicité d'une charge de la comptabilité générale afin de l'adapter aux besoins de la comptabilité de gestion.

Objectifs :

- Déterminer des coûts plus représentatifs de la réalité économique.
- Éliminer les charges non incorporables.
- Corriger le montant de certaines charges incorporables.
- Faciliter l'analyse de la rentabilité et la prise de décision.

Ces ajustements peuvent faire apparaître des différences d'incorporation entre la comptabilité générale et la comptabilité analytique.

precious.ma+1

4. Donnez un exemple de charge qui peut être retraitée et expliquez comment cela est réalisé.

Réponse :

- Exemple : Les dotations aux amortissements d'une machine de production.

- Explication : En comptabilité générale, l'amortissement est calculé selon les règles comptables applicables et le plan d'amortissement de l'immobilisation. En comptabilité de gestion, l'entreprise peut retenir une charge d'usage calculée sur la base de la valeur économique de la machine et de sa durée probable d'utilisation, selon la méthode adoptée.

Exemple chiffré :

- Amortissement comptable annuel : 20 000 DH.
- Charge d'usage annuelle retenue en comptabilité de gestion : 25 000 DH.
- Différence d'incorporation : 25 000 − 20 000 = 5 000 DH.

La comptabilité de gestion retient donc une charge supérieure de 5 000 DH à la dotation comptable. Cet ajustement vise à mieux représenter le coût économique d'utilisation de la machine.

5. Qu'est-ce qu'une charge supplétive et pourquoi est-elle prise en compte en comptabilité de gestion ?

Réponse :

Une charge supplétive est une charge qui n'est pas enregistrée comme telle dans la comptabilité générale, mais qui est intégrée dans les calculs de la comptabilité de gestion pour tenir compte du coût économique réel des ressources utilisées.

Objectifs :

- Calculer un coût de revient plus représentatif.
- Tenir compte des ressources utilisées même lorsqu'elles ne donnent pas lieu à une charge comptable.
- Comparer plus justement les coûts et la rentabilité de différentes entreprises.

Selon la terminologie de la comptabilité analytique présentée dans le CGNC marocain, les charges supplétives font partie des différences d'incorporation.

6. Donnez un exemple de charge supplétive et expliquez son importance.

Réponse :

- Exemple : La rémunération théorique du travail de l'exploitant individuel non salarié.

- Explication : Dans une entreprise individuelle, le travail de l'exploitant ne donne généralement pas lieu à l'enregistrement d'un salaire en comptabilité générale. Toutefois, son travail possède une valeur économique.

La comptabilité de gestion peut donc intégrer une rémunération théorique correspondant au travail effectué.

Exemple chiffré :

Un exploitant travaille à temps plein dans son entreprise. La rémunération annuelle estimée pour un travail équivalent est de 72 000 DH.

La comptabilité de gestion intègre une charge supplétive annuelle de 72 000 DH.

Cette prise en compte permet de déterminer un coût de revient plus réaliste et de comparer la rentabilité de l'entreprise avec celle d'une entreprise employant un salarié pour effectuer le même travail.

Formule fondamentale à retenir

Selon les principes de la comptabilité analytique enseignés au Maroc :

Charges de gestion} = Charges de la comptabilité générale - Charges non incorporables + Charges supplétives +/-{Ajustements de charges

Cette formule permet de passer des charges de la comptabilité générale aux charges retenues pour le calcul des coûts en comptabilité de gestion.

Remarque pédagogique : ces traitements relèvent de la comptabilité de gestion et ne modifient pas automatiquement les écritures de la comptabilité générale ni les règles fiscales applicables au Maroc.